



PEACE VILLAGE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Réservations : Toutes les réservations doivent être effectuées auprès de notre personnel administratif, disponible pendant les heures de bureau : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Pour toute question concernant votre réservation, veuillez nous contacter pendant les heures de bureau au + 32 57/22 60 40 ou, si possible, par e-mail à info@peacevillage.be.

Enregistrement des chambres : entre 17h00 et 22h30. Un paquet de draps est distribué et chacun fait son lit. Les groupes regarderont une vidéo présentant notre règlement intérieur. Une arrivée anticipée n'est possible que sur demande. Dans ce cas, les bagages peuvent être stockés dans une zone désignée jusqu'à ce que les chambres soient disponibles à 17h00. Le nombre de personnes figurant sur le formulaire de check-in est uniquement pour des raisons de sécurité incendie et n'affecte pas la facture finale (à cet effet, les chiffres figurant sur l'offre et les conditions générales sont pris en compte).

Départ des chambres : jusqu'à 09h00 ; rester dans le bâtiment principal est possible jusqu'à 11h00. Veuillez déposer tous les draps reçus dans les chariots près du bâtiment principal. Les couettes et les oreillers restent dans les chambres. Veuillez fermer les chambres et rendre les clés à la réception.

Utilisation d'une salle : gratuite pendant le séjour ; uniquement sur réservation ! (Veuillez préciser l'heure et l'activité.) La salle est disponible à partir de 17h00 le jour de l'arrivée jusqu'à deux heures après le dernier repas le jour du départ (jusqu'à 11h00 pour le petit-déjeuner ; jusqu'à 15h00 pour le déjeuner). Utiliser la salle plus tôt le jour de l'arrivée ou plus longtemps le jour du départ ? Uniquement possible si cela n'entre pas en conflit avec d'autres groupes et moyennant un supplément de 50 € par salle et par jour. Les salles ne sont pas louées commercialement à des groupes qui ne passent pas la nuit sur place.

Utilisation de l'équipement de sport et de jeux : gratuite pendant le séjour et disponible pour chaque groupe. Tout le matériel de votre casier sportif sera vérifié au moment du départ. Le matériel manquant ou endommagé sera facturé sur la facture finale. L'utilisation de nos « jeux populaires » est également gratuite, mais uniquement sur réservation.

Repas : La nourriture et/ou les boissons personnelles ne sont pas autorisées dans notre bâtiment principal et dans nos salles. Nous fournissons tous les repas pour les groupes, il n'est pas possible de cuisiner soi-même ! Les régimes alimentaires et les allergies ne peuvent être respectés que s'ils sont communiqués à temps (2 semaines à l'avance). Tous les tarifs sont indiqués dans la liste des prix.

- Buffet petit-déjeuner : 07h30 - 09h00 (inclus dans le prix)
- Déjeuner à emporter : à préparer soi-même après le petit-déjeuner, sur réservation
- Buffet froid : 12h30, sur réservation
- Dîner chaud : 17:45 - 19:30, sur réservation
- BBQ : sous réserve de disponibilité, sur réservation
- Goûter : sur réservation
- Café/thé le matin et/ou l'après-midi : sur réservation

Bar : de 17h00 à 23h00 ; uniquement pour les logeurs. Pendant la journée, des boissons peuvent être prises dans le réfrigérateur prévu à cet effet. Cette consommation sera facturée après le séjour. Les boissons personnelles ne sont pas autorisées !



PEACE VILLAGE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Chambres : Les chambres sont toujours attribuées par notre personnel. Chaque chambre dispose d'un coin salon et de sanitaires privés pouvant être fermés. L'accès à chaque chambre se fait par l'extérieur, au rez-de-chaussée. Les lits superposés se trouvent au premier étage, sauf dans les chambres pour les personnes à mobilité réduite : dans ce cas, il y a 4 lits simples au rez-de-chaussée. Les chambres doubles se trouvent au premier étage et ne peuvent être utilisées que par des adultes. Veuillez ne pas déplacer les meubles ! La perte de la clé entraîne une amende de 10 €.

Parking: Le parking devant le bâtiment principal est gratuit et réservé aux logeurs. Ne pas se garer devant les deux barrières coupe-feu vertes situées sur les côtés du bâtiment.

Wi-Fi: Le Wi-Fi est gratuit, mais les abus peuvent entraîner l'exclusion de tout le groupe.

Animaux : Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés à l'intérieur et autour de nos logements. Seuls les chiens d'assistance et les chiens guides sont les bienvenus.

Sécurité : Il y a un extincteur dans chaque chambre et les sorties de secours sont indiquées. En cas d'évacuation, il faut se rendre au point de rassemblement sur le terrain de football. Il y a un réservoir d'eau pour les pompiers (accès interdit aux personnes non autorisées !). La cuisine et toutes les zones techniques sont strictement interdites aux personnes non autorisées. Tous les bâtiments sont non-fumeurs !

Les munitions sont strictement interdites dans les bâtiments et sur le terrain. Nous recommandons la plus grande prudence en ce qui concerne les reliques de guerre. Sans certificat de sécurité, nous ne pouvons pas les autoriser sur notre site.

Domages et vandalisme : Le groupe est entièrement responsable des dommages causés, lesquels seront facturés sur la facture finale. Tout défaut dans les chambres doit être signalé le plus rapidement possible. Les tarifs sont indiqués sur la liste des dégâts.

Repos nocturne et bruit : Pour le confort de nos voisins et autres logeurs, nous vous prions de respecter le calme entre 22h00 et 7h00.

Feu de camp : Nous disposons d'une zone de feu de camp. L'utilisation de cette zone n'est possible que sur demande et après accord de la commune de Messines (demande minimum 1 mois à l'avance). Les logeurs fournissent leur propre bois de chauffage et un seau d'eau d'extinction.

Déchets/énergie/écologie : Les déchets tels que le papier et le carton, le verre et les PMC doivent être triés dans les poubelles appropriées. Merci de ne pas laisser les robinets ouverts, d'éteindre les lumières et de fermer les fenêtres et portes lorsque le chauffage fonctionne. Il n'est pas possible de régler soi-même la température des chambres ! Les gourdes peuvent être remplies au robinet de notre restaurant.

Objets perdus : Les objets perdus ne sont conservés que pendant un mois. Veuillez donc vous renseigner le plus tôt possible ! Vous pouvez récupérer les objets perdus vous-même ou ils seront envoyés par un service de transport. Les frais sont à votre charge.